



**LE MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX
VOUS PRÉSENTE 11 ANIMATIONS SCOLAIRES
POUR INITIER LES ENFANTS AU RESPECT DES ANIMAUX**
à l'attention d'enfants de 5 à 11 ans en école maternelle et élémentaire,
**DESTINÉES À ÊTRE INTÉGRÉES DANS LE PROGRAMME OFFICIEL,
MATIERE : « ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE »**

**En éduquant l'enfant au respect des animaux,
on l'éduque au respect des autres**

Il a été prouvé lors d'une étude menée par le professeur Laurent BÈGUE, spécialiste en psychologie sociale, que la plupart des grands délinquants et criminels s'étaient entraînés à la cruauté durant leur enfance sur des animaux ou avaient assisté à des scènes de sévices graves sur eux.

Une manière de changer la société vers plus de respect en général est d'éduquer les enfants, dès leur plus jeune âge, au respect des animaux. En effet, ils apprennent ainsi à se mettre à la place de l'autre, à accepter ses différences et à se comporter avec une attitude respectueuse.

Les animaux permettent également aux enfants d'exercer leurs premières responsabilités.



Les enfants sont acteurs de l'information

Les animations sont conçues de telle sorte que les enfants s'expriment au maximum, à partir de leur vécu et de leur réflexion. Ils sont actifs. L'intervenant reformule ou réajuste seulement les informations à la fin de chaque intervention.

Les enfants communiquent dans un registre positif et constructif. Aucune image traumatisante ne leur est présentée.

Les informations apportées par les intervenants sont fiables, auparavant supervisées par des spécialistes.

Les animations peuvent s'insérer dans le programme officiel dans plusieurs matières, en particulier l'éducation morale et civique.



Les professeurs peuvent intégrer chaque animation dans une heure de cours car celles-ci correspondent au programme officiel.

Le respect des animaux peut intervenir dans plusieurs matières : l'éducation morale et civique, les sciences, le développement durable, le français. Une grande partie des films présentés a été vérifiée scientifiquement.

Nous souhaitons que dans « le vivre ensemble » préconisé par l'Éducation nationale, les animaux soient totalement inclus.

Des animations pour tous les niveaux

Animations conseillées pour le niveau 3^{ème} section de maternelle et CP

- 1) Le jeu chez les animaux
- 2) Les animaux artistes
- 3) Les gestes de la tendresse chez les animaux

Animations conseillées pour le niveau CE 1 et CE 2

- 4) L'entraide chez les animaux
- 5) La communication chez les animaux
- 6) L'intelligence animale

Animations conseillées pour le niveau CM 1 et CM 2

- 7) La relation enfants – chiens
- 8) La relation enfants-chats
- 9) La relation enfants – petits animaux familiers (poissons rouges, petits rongeurs, lapins)
- 10) La relation enfants - animaux sauvages de la maison et du jardin (hérissons, escargots, insectes, araignées ...)
- 11) La compassion chez les animaux et envers les animaux.

Déroulement d'une animation

- 1) L'intervenant salue les enfants et les responsables autour d'eux. Il pose ensuite **deux questions** auxquelles les enfants répondent par une main levée ou non.
- 2) Il projette un **film** qui dure entre 8 et 14 minutes sur le thème choisi.
- 3) Il demande aux enfants s'ils ont des **questions ou des commentaires à propos du film**.
- 4) Il enchaîne avec des **exercices, des questions et des témoignages d'enfants**.
- 5) À la fin - pour le niveau CM1 et CM2 - il présente aux enfants et aux responsables un **guide pratique** qui résume les principales informations abordées au cours de l'animation. Les enseignants, les personnes intéressées et les enfants qui le souhaitent peuvent se le procurer sur le site du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX onglet « Nous éduquons » et « Guides pratiques ».
- 6) L'intervenant remet au chef d'établissement ou à l'organisateur un **questionnaire d'évaluation** qui pourra être utilisé dans les semaines qui suivent.



Organisation d'une journée d'animation

La durée d'une animation est souple : entre 45 minutes pour les plus petits et 55 minutes pour les plus grands (du CE1 au CM2). Elle peut durer jusqu'à 1h 30 (avec ¼ d'heure de pause pour les plus petits et 5 minutes pour les plus grands).

Les enseignants accueillent l'intervenant avec son matériel. Pour les premières animations, l'intervenant est accompagné par la présidente du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX qui l'a formé.

L'intervenant s'adresse à 2 classes minimum en même temps, par exemple : 3^{ème} année de maternelle et CP ou CE1 et CE2 ou CM1 et CM2. Ces niveaux ont été conçus pour des animations communes. L'idéal est que l'intervenant accueille entre 4 et 8 classes en même temps car la participation des enfants, dans ces conditions, est très active et les interventions variées.

L'intervenant peut accueillir jusqu'à 10 classes dans la même séance : environ 250 enfants. Son matériel de projection et de sonorisation le lui permet. Dans ce dernier cas, l'animation peut avoir lieu sous un préau, dans une grande salle ou un gymnase. Le nombre d'animations dans une journée peut aller jusqu'à 4 animations.

**Une participation à la portée de tous.
Les 100 premières animations sont offertes (une par établissement).
Offre valable jusqu'au 6 juillet 2019.**

La conception, la réalisation des animations et la formation des intervenants sont offertes par la présidente du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX, Catherine BOMPARD. Les 100 premières animations sont également offertes, à travers toute la France, jusqu'au 6 juillet 2019.

Il est demandé 1 euro de participation par élève, pris en charge par les parents ou par la Caisse des Écoles, plus 30 euros de forfait de déplacement et de restauration par jour pour l'intervenant.

Celui-ci est rémunéré par le MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX - sur facture - à hauteur de la moitié des sommes recueillies. Le forfait journalier pour ses frais de déplacement et de restauration (30 euros), lui est intégralement reversé. Les opérations de paiement sont mensuelles.



Grâce aux sommes recueillies, le MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX achète le matériel de chaque intervenant : micro, sonorisation et vidéoprojecteur. Il assure les salaires et les charges du personnel permanent, ainsi que les frais de déplacements de la présidente pour le suivi (bénévole) des intervenants durant leurs premières animations. Il est prévu une centaine d'intervenants sur la France et les DOM-TOM.

Formation des intervenants

La formation se déroule sous la responsabilité de la Présidente du MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX, Catherine BOMPARD, formatrice professionnelle en communication auprès de médecins, sages-femmes, élus, chefs d'entreprise, agriculteurs et par ailleurs chargée de cours en Université (Master 2 Communication et Médiation).

La Formation des intervenants est gratuite. Elle porte sur deux jours (un week-end). La présidente les accompagne ensuite lors de leurs premières animations. Une fois les intervenants en capacité d'être autonomes, ils reçoivent un Certificat de capacité délivré par LE MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX (diplôme non officiel).

Dans un second temps, la formation des professeurs des écoles pourra être envisagée en partenariat avec l'Éducation nationale.

L'intervenant, en plus d'une très bonne connaissance des sujets, doit posséder un niveau correct en orthographe et une bonne maîtrise de l'expression orale (élocution, respect de l'écoute des enfants, technique de questions adaptées, reformulation, recentrage, maîtrise du temps).

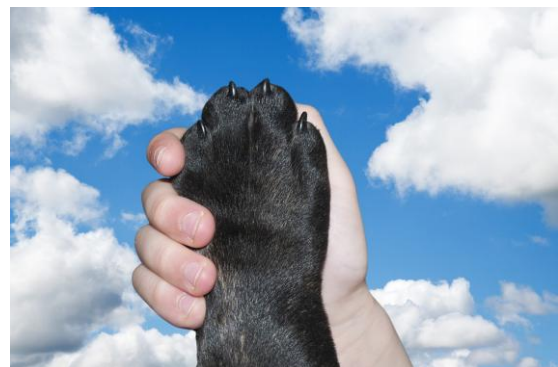
Conclusion

Ces animations permettent aux enfants de découvrir les animaux à travers leurs différences et leurs points communs avec eux. Ils acquièrent un socle de connaissances qui constitue les bases du respect à l'égard de l'animal et de l'homme.

Darwin disait : « Nous sommes tous constitués de la même matière, avec des évolutions différentes ».

Ces animations peuvent également intervenir dans le cadre péri et extra-scolaire. Des contacts seront alors pris avec les villes et organismes concernés.

Une fois ces animations mises en place pour les enfants du niveau des écoles maternelles et élémentaires (5 à 11 ans), le MOUVEMENT POUR LES ANIMAUX proposera aux collèges et aux lycées d'autres animations.



La coopération avec les enseignants et les responsables pédagogiques sera privilégiée pour réussir pleinement cette éducation « durable » au respect des animaux.